

COMMUNE DE PETIT-LANDAU

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PETIT-LANDAU
SEANCE DU 09/02/2021**

**Sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GINDER,
Premier Adjoint au Maire,**

Monsieur le Premier Adjoint au Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents, et constatant que le quorum est atteint, ouvre la séance à 20 h 50.

Présents (13) : Mesdames et Messieurs,

Jean-Marc GINDER, Christian BUTSCHA, Laetitia ORTSCHITT, Adjoint au Maire, Christine CARRERA, Stéphane ESSLINGER, Arnaud FLANDRE, Armand HEITZ, Didier KERN, Thomas MAUVAIS, Jean-Baptiste MEYER, Sandrine SCHNEIDER, Alexandra STEMMELIN, Myriam WENDLING, conseillers municipaux.

Absent excusé et non représenté : ..”

Absent non excusé : ..”

Ont donné procuration (2) : Carole TALLEUX qui a donné procuration à Jean-Marc GINDER. Joseph CARNEMOLLA, qui a donné procuration à Christian BUTSCHA.

En application de l'article L.2121-15 du CGCT est désignée secrétaire de séance, Christine CARRERA, conseillère municipale, assistée de Nicolas NUNNINGER, Secrétaire de Mairie.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 15 décembre 2020.
2. Pacte de gouvernance m2A – Avis du Conseil Municipal.
3. Demande de subvention pour la mise en place d'un système de vidéoprotection.
4. Divers.



Approbation de la réunion du Conseil Municipal du 15 décembre 2020.

Le compte-rendu de la séance du 15 décembre 2020 n'appelant pas d'observation est approuvé à l'unanimité et signé séance tenante.

2. Pacte de gouvernance m2A – Avis du Conseil Municipal.

En séance du 18 janvier 2021, le conseil d'agglomération de m2A a décidé, après en avoir débattu conformément à la loi engagement et proximité du 27 décembre 2019, d'élaborer un pacte de gouvernance qui synthétise la manière dont les élus locaux s'accordent sur le fonctionnement quotidien de m2A.

En application de l'article L. 5211-11-2 du code général des collectivités territoriales, chaque conseil municipal de m2A est invité, en vue de l'adoption définitive du pacte en conseil d'agglomération de mars 2021, à se prononcer sur le projet de pacte dans les deux mois qui suivent sa transmission par le président de m2A.

En l'espèce, le projet de pacte de gouvernance de m2A se décline en quatre parties :

- la présentation des élus et des assemblées,
- la place centrale des maires et des communes dans le processus décisionnel,
- la collaboration communauté – communes,
- les autres formes de collaboration.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DONNE UN AVIS FAVORABLE** au pacte de gouvernance de Mulhouse Alsace Agglomération.
- **CHARGE** Madame le Maire de transmettre cet avis dans les meilleurs délais au Président de m2A

Pièces jointes :

- *courrier du Président de m2A invitant le conseil municipal à se prononcer sur le projet de pacte de gouvernance m2A adopté en conseil d'agglomération du 18 janvier 2021,*
- *projet de pacte de gouvernance m2A adopté en conseil d'agglomération du 18 janvier 2021.*

3. Demande de subvention pour la mise en place d'un système de vidéoprotection.

M. le premier adjoint rappelle que le problème des vitesses excessives relevées par les deux radars pédagogiques installés rue Séger est régulièrement évoqué, notamment lors de la réunion du Conseil Municipal du 28 août 2020. Si la majorité des véhicules respectent la vitesse maximale autorisée (50 km/h), un peu moins de 5 % d'excès de vitesse sont relevés, et des véhicules circulant à haute vitesse dans le village sont régulièrement signalés en Mairie.

Aussi, contact a été pris avec les services de la Gendarmerie Nationale. Un diagnostic de sûreté de vidéoprotection a ainsi été établi.

Sur la base de ce diagnostic, des propositions techniques et commerciales ont été demandées à une entreprise spécialisée.

Après discussion en réunion des commissions réunies, il a été décidé d'une première installation de 3 caméras et deux systèmes de visualisation de plaques dès 2021. Ces équipements permettront également de prévenir les incivilités et autres cambriolages.

Ainsi que le matériel nécessaire à la transmission et au stockage des images en Mairie.

M. le premier adjoint informe que projet est recevable au titre de la DETR.

Vu les préconisations du diagnostic sécurité établi par la Gendarmerie,
Considérant les possibilités budgétaires de la Commune,



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** le principe de la mise en place de la vidéoprotection pour 2021,
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2021,
- **CHARGE** Mme le Maire de toute demande de subvention liée au projet, notamment au titre de la DETR,
- **CHARGE** Mme le Maire de la signature de tout document afférent.

4. Divers.

La commission des travaux s'est rendue au Mille Club. Le bâtiment présente une vétusté certaine. Le FCPL a également transmis un courriel pour demander certains travaux immédiats. Ainsi, la commune a d'ores et déjà lancé, réalisé et financé certains travaux :

- Remplacement des 4 portes des douches (900 €),
- Réparation + travaux d'étanchéité du linteau de la porte d'entrée coté terrains,
- Remplacement de la planche de rive en tôle de la tribune (coté Sud),
- Taille de l'arbre coté Nord de la tribune,
- Raccordement des gouttières de la tribune aux regards,
- Réparation du plafond de la douche « Arbitre » par mise en place d'une plaque.

Un effort sera demandé également au FCPL, pour par exemple peindre les portes et les murs des locaux. La commune prendra à sa charge les coûts liés à la peinture et au petit matériel (pinceaux, rouleaux...).

Le remplacement de tables, vieillissantes, est également à envisager.

Plusieurs pistes sont évoquées :

- Achat de tables modulables pour le Mille Club comme celles de la salle polyvalente,
- Transfert des tables actuellement dans la salle du restaurant de la Maison Villageoise, peu fonctionnelles aux dires des usages car lourdes et non pliables, vers le Mille Club et achats de nouvelles tables pour la salle du restaurant de la Maison Villageoise.

Des devis comparatifs seront demandés pour ces différentes options.

Rendez-vous est fixé samedi 13 février à 11h au CTC/CPI pour la distribution des récompenses pour le concours des décorations de Noël.

Christian BUTSCHA informe que dans le cadre du projet d'urbanisation de la rue des Pyrénées, les arbres actuellement présents doivent être enlevés. Ils seront abattus en interne par le service technique et des élus (Christian et Armand + d'autres, le travail sera d'autant plus vite réalisé). Et ce, le plus rapidement possible, et surtout avant que les oiseaux y nichent. A priori le jeudi 18 février. Le broyeur et la nacelle mutualisés seront requis.

Concernant le projet d'urbanisation, Armand HEITZ s'étonne qu'un nom de rue spécifique ait été donné alors qu'il n'y a que 4 logements, bien que, effectivement, le projet initial portait sur la construction de 12 logements. Après discussion, le nom « rue des Pyrénées » demeurera.

Alexandra STEMMELIN demande des informations sur la situation dans les écoles du village. Elles sont fermées jusqu'au jeudi 11 février au matin. Elle interroge également sur les propos tenus par certains parents d'élèves. Le secrétaire de Mairie informe que la commune n'a pas connaissance officiellement de tels propos.

Thomas MAUVAIS, parent d'élève, informe que les propos ont été tenus sur les réseaux sociaux, pas dans les courriels officiels transmis aux parents. Il déplore d'autre part que la SPLEA n'appliquerait pas un protocole plus strict, par exemple il serait pertinent que les enfants déjeunent systématiquement avec les mêmes élèves.



Jean-Marc GINDER informe que les salles de classe ont été abondamment aérées sur plusieurs jours et qu'une désinfection plus poussée sera réalisée par les agents d'entretien, qui ont concentré leurs heures de travail sur les mardi 9 et mercredi 10 février juste avant la reprise.

Laetitia ORTSHITT a lancé l'opération « sac solidaire » pour les étudiants via une communication sur la page Facebook et le site internet de la commune. Les denrées sont à déposer en mairie. Elle acheminera le tout aux Restos du cœur de Mulhouse.

Thomas MAUVAIS remercie Christian et Armand pour l'enlèvement rapide de l'arbre.

Il demande où en sont les travaux rue des Fleurs. Les travaux de sondage sont prévus entre le 19 février et le 19 mars ; ils permettront de finaliser le dossier de consultation. Le Syndicat d'électricité a validé notre demande de subvention ; 80 % du projet d'enfouissement du réseau basse tension est recevable aux subventions. Pour mémoire le montant de la subvention est de 40 % du montant des travaux d'enfouissement du réseau basse tension.

Comme nous sommes sur une opération d'enfouissement global des réseaux secs, une subvention complémentaire pourra être demandée au Syndicat d'électricité pour l'éclairage public (passage en éclairage led, moins énergivore).

Début des travaux espérés avant l'été.

Il s'étonne des deux terrains et demi de football utilisés et mis à disposition du FCPL. Et entretenus par la Commune. Cela paraît exagéré étant donnée l'activité. Et se pose la question sur la pertinence par rapport à la charge de travail du service technique.

Un point financier sur le compte administratif 2020, encore provisoire, et les premières orientations budgétaires 2021 a été réalisé.

La séance est levée à 22h30.



**Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations
du conseil municipal de la commune de Petit-Landau
Séance du 09/02/2021**

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 15 décembre 2020.
2. Pacte de gouvernance M2A – Avis du Conseil Municipal.
3. Demande de subvention pour la mise en place d'un système de vidéoprotection.
4. Divers.

Nom & Prénom	Fonction	Signature	Procuration
TALLEUX Carole	Maire	Procuration à Jean-Marc GINDER	
GINDER Jean-Marc	1° adjoint		
BUTSCHA Christian	2° adjoint		
ORTSCHITT Laetitia	3° adjoint		
MEYER Jean-Baptiste	Conseiller municipal		
ESSLINGER Stéphane	Conseiller municipal		
STEMMELIN Alexandra	Conseillère municipale		
MAUVAIS Thomas	Conseiller municipal		
FLANDRE Arnaud	Conseiller municipal		
WENDLING Myriam	Conseillère municipale		
CARNEMOLLA Joseph	Conseiller municipal	Procuration à Christian BUTSCHA	
HEITZ Armand	Conseiller municipal		
SCHNEIDER Sandrine	Conseillère municipale		
CARRERA Christine	Conseillère municipale		



KERN Didier	Conseiller municipal		
-------------	-------------------------	--	--

